

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 18 février 2021 -

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit février à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses dûment convoqué, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 235 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 26 Procurations : 3 Membres excusés : / Votants : 29 Pour : 29

Date convocation : 12/02/2021

Compte rendu affiché le : 24/02/2021

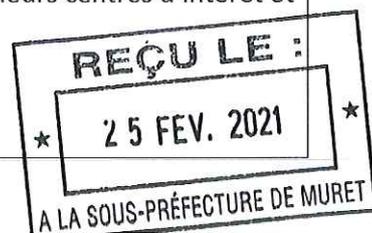
Présents : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Marie-Ange KOFFEL, Philippe STREMLER, Malika BENSOUICI, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Ana ROLDAN à Philippe RIGAL, Olivier CHAPRON à Malika BENSOUICI, Emeline ROLLAND à Vicky VALLIER.

Excusés : /

Secrétaire : Magali GRANDSIMON

<p>N° DEL/2021-004</p> <p>OBJET :</p> <p>FINANCES</p> <p>DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DU SEYS'TIVAL 2021</p>	<p>Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet « Seys'tival » qui sera organisé cette année, le samedi 5 juin 2021.</p> <p>Le Point Actions Jeunes (PAJ) de Seysses tente de répondre au mieux aux besoins de la jeunesse, en proposant différentes activités : un atelier foot en salle, des ateliers culinaires et créatifs, des cours de Hip Hop ainsi que pour les plus grands un relais à l'insertion (CV, recherche de jobs ou formations, loisirs...).</p> <p>Chacun de ces ateliers a des objectifs pédagogiques bien précis qui permettent de traiter, d'éduquer, de sensibiliser, de responsabiliser, d'orienter et d'informer les jeunes ainsi que de permettre à l'équipe pédagogique, d'établir les constats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- les jeunes ont besoin de s'exprimer, de revendiquer leurs idées et de se sentir utiles,- la notion de respect est en nette amélioration, mais il reste toujours des points à travailler (respect des autres, de soi et de son environnement...),- dans le cadre du dispositif Temps Libre Préventions Jeunes (TLPJ), le PAJ dispose d'un atelier d'initiation à la danse Hip Hop,- malgré un travail pour valoriser l'implication des jeunes dans la vie de la commune, l'adolescent a toujours du mal à trouver sa place,- les adolescents du PAJ ont besoin de partager leurs centres d'intérêt et faire connaître à leur entourage leur passion.
--	---



C'est en s'appuyant sur ces constats et en prenant en compte les propositions des jeunes que l'équipe pédagogique a pensé organiser un « festival de rue » à Seysses.

Le « Seys'tival » se déroulera dans le Parc de la Bourdette pour être plus proche des habitants mais aussi pour animer et faire vivre le centre-ville. La manifestation aura lieu le samedi 5 juin 2021 de 14h à 19h.

Les objectifs sont les suivants :

Démocratiser les cultures urbaines :

- Rendre accessible à tous, différents arts de la rue en proposant des animations et une scène ouverte,
- Proposer des animations ouvertes à tous, afin d'initier et de sensibiliser le public aux cultures urbaines.

Encourager la mixité sociale :

- Inviter différents partenaires (Club du 3ème âge, ALAE, ALSH, associations, structures jeunesse avoisinantes...) afin de créer des liens intergénérationnels lors de cette manifestation,
- Proposer différentes animations qui sont susceptibles de plaire au plus grand nombre,
- Mélanger les publics lors des animations afin de créer du lien social,
- Proposer un spectacle de qualité lors de la scène ouverte, afin que cela soit accessible à toutes les tranches d'âges.

Valoriser le travail des jeunes dans leur commune :

- Communiquer sur ce festival auprès des différents partenaires afin d'attirer un maximum de personnes et aux habitants de la commune,
- Communiquer sur les flyers d'information du festival et sur la scène, que le festival est une proposition et une élaboration des jeunes du PAJ de Seysses,
- Faire diffuser des articles (Dépêche et Echo du Binos) afin de relater le travail réalisé par les jeunes.

Le déroulement est le suivant :

En 2021, ce sera la Dixième édition et le Seys'tival commence à être bien reconnu par tous. Cette manifestation rencontre un succès grandissant d'une année sur l'autre.

Ce festival est organisé dans le but de démocratiser les cultures urbaines.

Pour ce faire, l'équipe pédagogique souhaite organiser une après-midi ludique avec différents intervenants (danse Hip Hop, Beat box, graff, yamakasi, cirque, funambulisme, théâtre de rue...) en proposant des ateliers ouverts à tous.

Elle souhaite également proposer une scène ouverte où différents artistes (danse hip hop, cirque, beat box, break dance, théâtre ...) pourraient se produire.

Un pôle prévention sera aussi mis en place afin d'informer les gens sur des problématiques liées à la jeunesse (santé, sécurité routière, civisme)

L'objectif de ce festival est de faire participer le plus grand nombre de personnes sur les ateliers d'initiation mais aussi, faire que le festival vive tout l'après-midi par le biais de la scène qui fonctionnera en parallèle des ateliers.

	<p>Les participants pourront donc pérégriner dans le festival durant tout l'après-midi sans « temps morts » et ainsi profiter de tous les ateliers et de la scène.</p> <p>Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir dûment délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'autoriser à solliciter l'aide la plus large possible du Conseil Départemental 31 pour l'organisation du SEYS'TIVAL 2021.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 25 FEV. 2021</p> <p>Affiché le : 25 FEV. 2021</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 24 février 2021.</p> <div style="text-align: center;">  <p>Le Maire, Jérôme BOUTELOUP</p> </div>

